

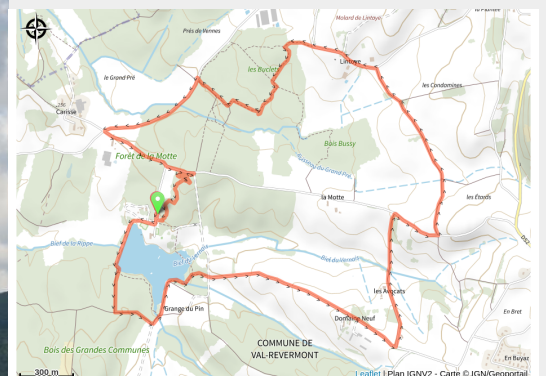
Circuit VTT 2 bleu - Au pied des trois monts - Espace Revermont

Base FFvélo

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Les trois monts (BBD Office de Tourisme)



Deux paysages, deux ambiances pour cette boucle. Un décor vallonné avec les dernières plaines bressanes au pied du Revermont et un décor de sous-bois mixant feuillus et résineux.

En quittant les berges de l'étang et son écrin de nature, on attaque les plaines vallonnées de la côtière du Revermont qui offrent un paysage splendide sur les trois monts. Le retour est une incursion dans la forêt de la Motte avec de beaux singles. Le début du circuit est commun avec le n°1, dans la forêt, prendre à gauche en direction du Revermont. Au sortir de la forêt, un panorama remarquable : le Mont Myon (662 m) avec au sud ses voisins, le Mont-Châtel (610m)

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 153 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

et le Montfort (576 m). Retour sur la base de loisirs par la forêt des Buclets.

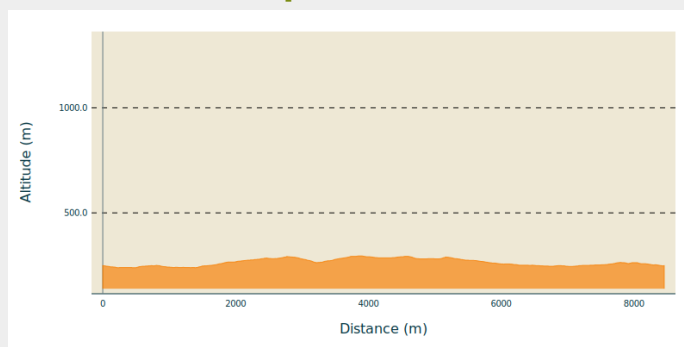
Itinéraire

Départ : Val-Revermont

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Val-Revermont

Profil altimétrique



Altitude min 239 m Altitude max 295 m

Balisage VTT FFCT - n°2 - bleu

Praticable : toute l'année tous les jours.

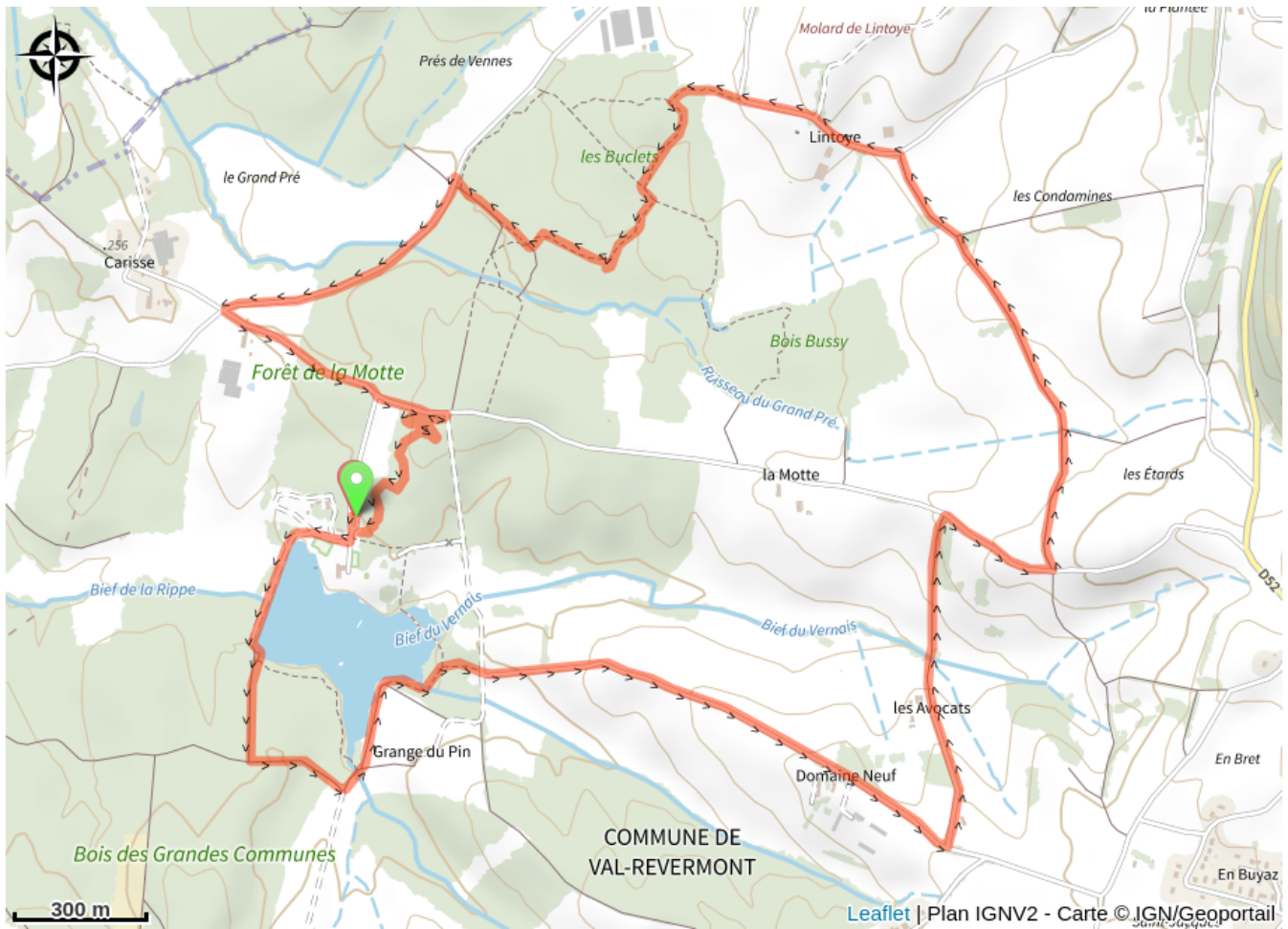
Site web (URL) : <https://www.bourgenbressedestinations.fr>

Page facebook : <https://www.facebook.com/BourgenBresseTourisme>

Téléphone : 04 74 22 49 40

Mél : accueil@bourgenbressedestinations.fr

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

***i* A la campagne**

***i* Au bord de l'eau**

***i* En forêt**

***i* En plein air**

***i* Etang à moins de 300 m**

***i* Inscrit au PDIPR**

***i* Label VTT - FFCT**

***i* Lac ou plan d'eau à moins de 300 m**

***i* Village à -2 km**

***i* Vue montagne**

Recommandations

Consignes de sécurité

Aucun passage technique à signaler. Merci de respecter la charte du vététiste. Les parcours du Revermont peuvent traverser des pâturages, bien refermer les barrières et respecter la tranquillité des troupeaux.

Une envie de faire du VTT ou du Gravel dans les environs, alors profitez du balisage dédié à cette activité. Un grand nombre d'itinéraires sont proposés dans les montagnes, vous traverserez certainement des estives ou des alpages avec des troupeaux de brebis/chèvres ou de vaches et parfois des troupeaux de chevaux.

Pas de panique, lors d'une rencontre avec des animaux domestiques ou même des gardiens de troupeau tels que le chien de protection (« Patou ») ou des chiens de conduite (« border collie ») :

- Dans un premier temps restez calme,
- Ralentissez, posez le pied à terre et restez proche de votre vélo en le tenant entre vous et le troupeau ou les chiens.
- Ne pas énerver les animaux, évitez de crier ou de faire des grands gestes et continuez d'avancer tranquillement jusqu'à vous éloigner du troupeau et des chiens.
- Une fois assez loin du troupeau, vous pouvez remonter en selle.

Respectons les activités de chacun : en montagne, tout le monde a sa place !

<https://www.pasto-kezako.fr/>

Certaines zones peuvent être concernées par des sites protégés : Natura 2000, ENS, sites classés... respectons la nature, restons sur les sentiers, restons discrets dans nos attitudes et nos traces...

Les parcours empruntent les circuits de randonnées, de trails, d'équitations,... et certains secteurs de chasse, respectons les autres usagers du territoire.

Les meilleures périodes : Février / Mars / Avril / Mai / Juin / Juillet / Août / Septembre / Octobre

Signaler un problème

Balisage dégradé, incident de sécurité, conflit d'usage ou dépôt sauvage ? Localisez et signalez la situation via le dispositif national SURICATE, depuis l'application ou en ligne : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

S'équiper

Il est fortement recommandé d'avoir une bouteille d'eau, un casque, un téléphone portable, le plan des parcours et un kit de réparation.

Le port de vêtements colorés est également recommandé afin d'être bien visible des autres usagers des sentiers.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Animaux non acceptés

Matériel

Topoguide : Base VTT FF Vélo - Espace Revermont / Grand Bourg Agglomération

Comment venir ?

Accès routier

Se garer Parking de la base de loisirs de La Grange du Pin. Panneau départ devant l'entrée Accès à la base : D.52 depuis Treffort, Cuisiat ou Coligny D.18 ou D.3 depuis St-Etienne-du-Bois Sortie A40 n°6 Bourg Est - Viriat En transports en commun Accès en transports publics Retrouvez en détails les différentes possibilités d'accès au départ <https://www.grandbourg.fr/42-transports-mobilites.htm>

Parking conseillé

La grange du Pin, Cuisiat

Source

Bourg-en-Bresse Destinations - Office de tourisme

<https://www.bourgenbressedestinations.fr>